

*Le Ministre de la Solidarité,
de la Santé et de la Protection Sociale,*

République Française

Paris, le 07 MARS 1989

Monsieur,

L'amélioration de la santé des français, qui est mon objectif passe par la modernisation et l'accessibilité à tous de notre système de soins ; elle passe aussi et surtout par la conservation de la santé de chacun.

Notre pays n'a pas, dans le domaine de la prévention et de l'éducation sanitaire atteint un niveau suffisant à la hauteur des enjeux humains et économiques d'une telle ambition.

Eviter la maladie, la dépister au plus tôt lorsqu'elle survient pour mieux la combattre, tel est l'objectif prioritaire du Ministre de la santé.

De nombreux travaux ont mis en évidence les agressions majeures contre la santé (l'usage du tabac, l'abus de consommation d'alcool, le mauvais usage des médicaments pouvant conduire à la toxicomanie, l'hygiène alimentaire déficiente etc...).

Les pouvoirs publics aidés par de très nombreuses initiatives privées ont entrepris de multiples actions mais des progrès sont nécessaires.

Des intérêts divers en particulier économiques ont incontestablement freiné les avancées et certains projets se sont heurtés à des oppositions qui les ont atténués, détournés (et à ce sujet l'ingéniosité est très grande) voir anéantis.

Il m'apparaît donc aujourd'hui qu'aucune mesure nouvelle avant d'être promulguée ne peut faire l'économie d'une négociation avec les parties concernées. Ces mesures doivent également recueillir un consensus suffisant de la population.

.../...

Monsieur DUBOIS
C.N.A.M.
66 avenue du Maine
75682 PARIS CEDEX 14

Vos travaux dans les divers aspects de la santé publique ainsi que votre engagement personnel vous désignent tout naturellement pour me proposer, dans les mois qui viennent, un ensemble de mesures susceptibles de recueillir les adhésions suffisantes. Je vous demande pour cela de prendre contact avec les représentants des intérêts légitimes mis en cause par ces projets de mesure, et après concertation avec eux de me proposer les terrains d'accord possible.

Pour cela Monsieur Farid BENZAID, Inspecteur Général de l'Inspection Générale des Affaires Sociales vous apportera son concours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Claude EVIN